



LE COMEDE RECRUTE

Le Comede – Comité pour la santé des exilé·e·s, a pour but d’agir en faveur de la santé des exilé·e·s et de défendre leurs droits. L’association développe des activités d’accueil, de soins et de soutien pour les migrants/étrangers en situation de vulnérabilité, et de recherche, d’information et de formation en direction des professionnel·le·s et associations qui leur viennent en aide.

Le COMEDE recrute pour son Centre de soins à Saint-Etienne :

Un-e médecin consultant-e

- Poste à pourvoir dès que possible
- Temps fixe ou missions
- Salaire selon expérience
- Statut cadre
- Basé à Saint-Etienne (42)
- Equipe professionnelle de 5 salarié.e.s et de 5 bénévoles

Fonctions et responsabilités

En votre qualité de médecin consultant-e, sous la responsabilité de la coordinatrice du Comede Loire, du coordinateur médical national et en collaboration avec les autres intervenant.e.s du centre de soins :

- Consultations de médecine générale dont parcours de soins, prévention et bilan de santé avec interprète si besoin
- Participation aux activités de travail en réseau local
- Participation aux réunions de service et interservices
- Participations aux *Sessions Nationales* du Comede

Formation continue à la clinique de l’exil dans le cadre de l’équipe médicale du Comede.

Expérience et connaissances souhaitées

- Doctorat en médecine générale avec autorisation d’exercice en ambulatoire

- Maîtrise des outils bureautiques et informatiques usuels
- Sensibilité aux problématiques de l'exil, de la santé, de l'accès aux soins et aux droits des personnes étrangères
- **Motivations pour développer une activité clinique, de prévention et de promotion de la santé à l'attention des publics spécifiques**
- Intérêt pour le travail en équipe pluridisciplinaire autour de situations cliniques complexes

Conditions

- Poste à pourvoir dès que possible
- Salaire selon expérience
- Basé à Saint-Etienne dans les locaux du centre de soins du Comede Loire
- Déplacements occasionnels à prévoir au siège du Comede en Ile de France
- Prise en charge à 100% des frais réels d'abonnements aux transports en commun dans la limite du plafond annuel Urssaf
- Mutuelle individuelle professionnelle prise en charge à 70% par l'employeur

Candidatures

Merci d'adresser votre candidature (CV + lettre de motivation) par mail à : dalila.haddadi-collet@comede.org et olivier.lefebvre@comede.org et de préciser en objet : « Candidature médecin Comede Loire »